



Mairie
D'EGAT
Pyrénées - Orientales

Egat, le 23 novembre 2020,

CDG 66
M. le Président du Comité Technique
66000 PERPIGNAN

SAISINE DU COMITE TECHNIQUE

Monsieur le Président,

Par la présente j'ai l'honneur de solliciter le comité technique pour avis sur la mise en place d'une convention collective santé et prévoyance.

Le conseil municipal souhaite instaurer une participation à la protection sociale complémentaire ainsi qu'à la prévoyance par l'intermédiaire de la Mutuelle Nationale Territoriale, d'un montant maximum par agent de 15€ pour chacune.

Le conseil municipal envisage la mise en place de cette convention collective avec contrat labellisé à compter du 1^{er} janvier 2021 pour les agents intéressés.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ma demande, et dans l'attente d'une réponse favorable, vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Claude GRAU